



*Date de dépôt : 22 novembre 2023*

## **Rapport du Conseil d'Etat** **au Grand Conseil sur le dispositif d'information et d'orientation** **scolaires et professionnelles (IOSP) au cycle d'orientation**

### **Contexte et cadre légal**

L'article 79, alinéa 4, de la loi sur l'instruction publique, du 17 septembre 2015 (LIP; rs/GE C 1 10), donne mission au bureau du Conseil interprofessionnel pour la formation (CIF) de garantir la mise en œuvre de la prestation de préparation au choix scolaire et professionnel et l'invite à rendre un rapport annuel sur l'atteinte des objectifs à la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport.

Le document joint est le quatrième rapport annuel émanant du bureau du CIF sur le dispositif d'information et d'orientation scolaires et professionnelles (IOSP).

### **Rapport annuel**

Le dispositif IOSP a connu plusieurs évolutions positives pendant l'année scolaire 2021-2022, dont notamment la poursuite de l'élargissement du dispositif Go-Apprentissage, le renforcement de la période d'IOSP dans la grille horaire et du contenu d'enseignement délivré par les maîtresses et maîtres IOSP, le maintien des interventions en classe par les conseillères et conseillers de l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), le développement de plateformes numériques permettant de faciliter l'information et l'orientation du public ([monparcours.ch](http://monparcours.ch)) ainsi que la recherche de places de stages ([GEstage.ch](http://GEstage.ch)) par l'Association paritaire pour la formation professionnelle (APFP).

Néanmoins, malgré ces évolutions positives, force est de constater que la majorité des indicateurs se situent en dessous des cibles ambitieuses fixées. Globalement sur 4 ans les transitions vers les formations professionnelles, notamment duales, changent peu. Les faibles évolutions tendent à confirmer les tendances observables depuis plusieurs années, à savoir une diminution lente, mais assez constante, des orientations directes du cycle d'orientation (CO) vers les formations professionnelles (notamment duales) avec des jeunes qui entrent à un âge de plus en plus avancé dans les formations duales. Les observations de cette année semblent marquer un seuil (légère reprise des formations professionnelles plein temps, âge d'entrée en apprentissage en très légère baisse). L'évolution à suivre dira si c'est une pause ou une inversion des tendances.

De récentes statistiques fournies par Go-Apprentissage montrent que 27% des élèves de 11<sup>e</sup> s'intéressent à poursuivre leur filière dans la formation professionnelle alors que seul un pourcentage minime d'élèves (3,8%) signent un contrat dual. Cette situation s'explique notamment par le manque de places d'apprentissage duales à Genève. Rappelons à ce sujet que Genève est le canton qui connaît le taux d'apprenties et d'apprentis le plus bas de Suisse (1,7% contre 4,5% en moyenne suisse) et un nombre très faible de places non repourvues (moins de 3%). Ce contexte est peu favorable pour les jeunes du CO qui sont en concurrence directe avec des profils plus âgés.

Pour augmenter et diversifier les places d'apprentissage, plusieurs pistes sont envisagées ou déjà en cours de réalisation : campagne de sensibilisation et de promotion de l'apprentissage auprès des entreprises, meilleure valorisation de la filière menant à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), modalités de formations innovantes telles que les filières duales mixtes, meilleure reconnaissance des formatrices et formateurs en entreprise, mesures permettant de favoriser les entreprises formatrices lors des procédures d'adjudication des marchés publics (gré à gré et sur invitation), ainsi que mise en place de mesures incitatives, voire contraignantes, par exemple sur le modèle de la politique de l'apprentissage de l'Etat de Genève.

Le renforcement de l'IOSP continue de faire partie des Priorités du CIF pour la législature 2023-2028. Les actions et mesures y relatives sont en cours de finalisation et seront adoptées en novembre 2023.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :  
Antonio HODGERS

*Annexe :*

*Quatrième rapport du Conseil interprofessionnel pour la formation sur le dispositif d'information et d'orientation scolaires et professionnelles (IOSP) au cycle d'orientation, avril 2023*

## **Dispositif d'information et d'orientation scolaires et professionnelles (IOSP) au Cycle d'orientation**

**Rapport du bureau du Conseil interprofessionnel pour la formation à la  
Commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport du  
Grand Conseil**

4<sup>ème</sup> rapport annuel, avril 2023

## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>1. CONTEXTE .....</b>	<b>4</b>
Cadre légal .....	4
Mesures introduites en 2021-2022 .....	4
Axe accompagnement .....	4
Axe pédagogique .....	4
Axe formation .....	4
Mesures introduites à la rentrée 2022-2023 .....	5
Travaux du CIF .....	5
<b>2. INDICATEURS .....</b>	<b>6</b>
2.1. Indicateurs de performance .....	6
2.2. Indicateurs de moyens par public cible .....	8
Public cible enseignantes et enseignants .....	8
Public cible conseillères et conseillers de l'OFPC .....	10
Public cible milieux professionnels .....	12
Public cible parents .....	13
Public cible élèves .....	14
<b>4. CONCLUSION.....</b>	<b>16</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

APFP	Association paritaire pour la formation professionnelle UAPG-CGAS
CFP	Centre de formation professionnelle
CGAS	Communauté genevoise d'action syndicale
CIF	Conseil interprofessionnel pour la formation
CO	Cycle d'orientation
CT	Section communication et technologies
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
IOSP	Information et orientation scolaires et professionnelles
LC	Section langues vivantes et communication
LIP	Loi sur l'instruction publique
LS	Section littéraire-scientifique
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
PSYCOSP	Psychologue conseillère et conseiller en orientation
RD	Responsable de discipline
SEE	Service enseignement et évaluation de l'enseignement obligatoire
SISP	Service de l'information scolaire et professionnelle
UAPG	Union des Associations patronales genevoises

## 1. CONTEXTE

### Cadre légal

L'article 79 al. 4 de la loi sur l'instruction publique (LIP), modifié le 1<sup>er</sup> août 2018, donne la mission au bureau du Conseil interprofessionnel pour la formation (CIF) de « garantir la mise en œuvre de la prestation » de préparation au choix scolaire et professionnel et l'invite à rendre un rapport annuel sur l'atteinte des objectifs à la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport.

### Mesures introduites en 2021-2022

#### Axe accompagnement

- L'élargissement du **dispositif Go-Apprentissage** (présent désormais dans 13 établissements) à deux nouveaux cycles d'orientation (Bois-Caran et Coudriers)
- Renforcement de la collaboration des conseillères et conseillers OFPC avec l'enjeu de rééquilibrer les interventions auprès des classes de 10e
  - en 10e : 3 interventions par classe chaque année
  - en 11e : 2 interventions
- Amélioration de l'information aux parents, en introduisant des interventions du SISF et de la CDFP aux soirées de parents
- Augmentation de l'offre partenaires aux établissements (ex : journée des métiers du bois...)
- **Une période spécifique hebdomadaire en 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> CT et LC.** Cette période supplémentaire vise à :
  - bénéficier du temps nécessaire aux activités pédagogiques et au suivi des projets des élèves;
  - stimuler et favoriser les projets potentiels de visites et sorties ou autres interventions;
  - favoriser les interactions avec les PSYCOSP<sup>1</sup>;
  - approfondir les activités relatives aux stéréotypes de genre dans l'orientation.

#### Axe pédagogique

- Mise à disposition de ressources complémentaires au matériel didactique pour les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> CT et LC, ainsi qu'un calendrier dynamique des activités IOSF, en ligne sur *Enseignement*.
- Mise en place de projets d'établissements relatifs à l'IOSF à l'attention des élèves dans 18 CO.

#### Axe formation

- Poursuite et amélioration de la formation obligatoire pour les nouvelles maîtresses et nouveaux maîtres IOSF (recyclage IOSF) : modules à distance, interventions de partenaires externes, IFFP sur la formation pro et BPEV sur les stéréotypes de genre dans les choix professionnels.

---

<sup>1</sup> Psychologue conseillère et conseiller en orientation

- **Une nouvelle formation continue des enseignantes et enseignants** sur la thématique de l'accompagnement des transitions.

## Mesures introduites à la rentrée 2022-2023

Les mesures suivantes ont été mises en place pendant l'année scolaire en cours :

- Elargissement du dispositif Go-Apprentissage à 18 établissements sur 19
- Mise en place du dispositif des référents-métiers
- Participation de l'ensemble des classes de 10<sup>e</sup> aux SwissSkills
- Participation de l'ensemble des CO à la Cité-métiers.ch-l'expo
- Un renforcement de la communication aux parents avec des interventions de partenaires (SISP, ECG, CDFP, CdG)
- Un nouvel événement est organisé à l'attention des enseignants et RD IOSP "les défis de la transition écologique sous l'angle de la formation professionnelle". La formation est donnée dans le cadre du recyclage IOSP, mais inclura également les Psycosp, les conseillères et conseillers Go-Apprentissage, ainsi que les référentes et référents métiers, afin de construire une vision commune
- Un plan de cheminement 10<sup>e</sup> pour les séquences pédagogiques sera proposé aux enseignants IOSP, visant à les aider à organiser les ressources, apporter une cohérence entre les établissements et finalement valoriser le bilan d'orientation
- Plusieurs supports ont été créés pour rapprocher le monde scolaire et le monde professionnel : un calendrier IOSP dynamique, un flyer numérique et un clip.

De nouveaux partenariats ont également été construits. Des classes du CO ont ainsi participé aux journées des métiers du bois, des métiers de la mobilité et une initiation à l'horlogerie.

## Travaux du CIF

Le Conseil interprofessionnel pour la formation a inscrit le renforcement de l'IOSP au Cycle d'orientation dans ses [Priorités](#) pour la présente législature, avec l'objectif de mieux valoriser la formation professionnelle auprès des élèves et de leurs parents et favoriser une entrée plus directe en apprentissage des élèves à la sortie du Cycle d'orientation.

Pour remplir le mandat institué par l'article 79 al. 4 de la LIP, le bureau du CIF s'est notamment doté des moyens suivants :

- Poursuite des travaux du groupe de travail chargé de renseigner les indicateurs définis et de leur évolution;
- Echanges sur les résultats obtenus et évolutions souhaitées lors de plusieurs séances du bureau du CIF, ainsi que l'élaboration du présent rapport.



## 2. INDICATEURS

Deux types d'indicateurs ont été définis :

- Indicateurs de performance du dispositif IOSP permettant de suivre l'évolution des orientations des jeunes à la sortie du CO et les réorientations à l'issue de la première année de l'enseignement secondaire II.
- Indicateurs de moyens visant à renseigner sur l'étendue de l'offre de prestations IOSP par public cible et leur mise en œuvre.

Les indicateurs comportent des valeurs (réelles) et des cibles, fixées à court et moyen terme (fin de législature).

Les valeurs renseignées sont celles de l'année 2022 (rentrée 2022-2023) pour les indicateurs de performance et l'année scolaire 2021-2022 pour les indicateurs de moyens.

Compte tenu du déploiement progressif du dispositif IOSP, certains indicateurs seront encore certainement amenés à évoluer dans le temps. Une nouvelle mouture du rapport sera proposée pour la prochaine législature.

### 2.1. Indicateurs de performance

Ces indicateurs visent à mesurer si davantage de jeunes de 11<sup>ème</sup> année entrent directement en formation professionnelle duale et plein temps. Ils permettent également de suivre l'évolution des transferts à l'issue de la première année de l'enseignement secondaire II.

L'objectif partagé par le CIF et le Conseil d'Etat est de favoriser l'entrée directe en apprentissage, en particulier dual. Le renforcement du dispositif IOSP, ainsi que l'élargissement progressif du dispositif Go-Apprentissage dans tous les CO devraient permettre d'orienter davantage de jeunes vers cette voie de formation.

Objectifs et indicateurs	Valeur du rapport 2020	Valeur du rapport 2021	Valeur du rapport 2022	Valeur actuelle	HORIZON		
					Cible à court terme (2022)	Cible fin législature (2023)	Evolution souhaitée de l'indicateur
<b>Indicateurs de performance</b> référence année 2022							
<b>1.1 Suivre l'évolution des orientations à la fin du CO et la linéarité des parcours</b>							
1.1.1 Taux d'entrée en FP à l'issue de la 11 <sup>ème</sup>	19%	18.5%	17.7%	18.1%	20%	22%	En hausse
a) Taux d'entrée en FP duale à l'issue de la 11 <sup>ème</sup>	4%	3.9%	3.8%	3.8%	6%	8%	En hausse
<b>1.2 Assurer une cohérence dans le choix d'orientation à la sortie du CO et à la fin de la 1ère année dans l'ESII</b>							
1.2.1 Taux de transfert à l'issue de la 1ère année de l'ESII	10.4%	9.2%	10.2%	11%	10%	9%	En baisse
<b>1.2.2 Âge d'entrée en apprentissage dual</b>							
a) Age moyen	20.2 ans	20.3 ans	20.5 ans	20.3 ans	--	--	En baisse
b) Age médian	19.3 ans	19.4 ans	19.5 ans	19.2 ans	--	--	En baisse

#### 1.1.1 Taux d'entrée en formation professionnelle

L'indicateur 1.1.1 a) mesure le nombre de jeunes de 11<sup>ème</sup> entrant directement en formation professionnelle duale (AFP et CFC avec ou sans maturité professionnelle intégrée) par rapport à l'ensemble des élèves de 11<sup>ème</sup>. Le taux d'entrée directe en formation duale après le CO est stable (3.8%, soit 168 jeunes en 2023 et ils étaient 165 en 2022). Depuis 4 ans, on observe un taux d'orientation vers les formations duales qui évolue peu. Globalement, l'entrée en formation

professionnelle (duale et à plein-temps en école), après le CO, est très légèrement plus fréquente que l'année précédente, en raison d'un très léger renforcement de la formation professionnelle plein-temps.

### 1.2.1 Taux de transfert

Cet indicateur mesure les changements de filières après la première année du secondaire II (collège, ECG, formation professionnelle plein temps et duale) sans les redoublements. Le renforcement du dispositif IOSP devrait contribuer à diminuer cette valeur grâce à une meilleure orientation des jeunes.

Le taux de transfert est en légère hausse (de 10.2% à 11%), au plus haut depuis 4 ans, particulièrement par rapport à la valeur de l'année 2021, qui était affectée par les effets de la crise sanitaire, qui a conduit à évaluer les élèves en 2019-20 sur la base de leurs résultats au semestre, en assortissant ces évaluations de mesures dérogatoires et créant ainsi une plus grande "fluidité" des parcours.

### 1.2.2 Age

L'âge moyen et l'âge médian<sup>2</sup> d'entrée en apprentissage dual se situent entre 19 et 20 ans environ. L'objectif de cet indicateur est de suivre l'évolution de l'âge des jeunes entrant en formation professionnelle duale (évolution souhaitée à la baisse). L'âge moyen d'entrée en formation duale évolue peu. Si sur les trois dernières années on a pu constater un âge d'entrée en formation duale qui progressait légèrement chaque année, cette année on observe plutôt une stabilisation, voire une légère diminution, qui devra être confirmée les années suivantes pour en déterminer une tendance. Actuellement l'âge est en moyenne de 20.3 ans (environ 20 ans et 4 mois, soit en moyenne un peu plus de 2 mois plus jeune qu'il y a deux ans) et la médiane est à 19.2 ans (environ 19 ans et 2 mois, soit 3 mois plus jeunes que l'année précédente).

Globalement sur 4 ans, les transitions vers les formations professionnelles, notamment duales, changent peu. Les faibles évolutions tendent à confirmer les tendances observables depuis assez longtemps, à savoir une diminution lente, mais assez constante, des orientations directes du CO vers les formations professionnelles (notamment duales), avec des jeunes qui entrent à un âge de plus en plus avancé dans les formations duales (soit, pour la plupart, après être passés par d'autres segments de la formation secondaire II). Les observations de cette année semblent marquer un seuil (légère reprise des formations professionnelles plein-temps, âge d'entrée en apprentissage en très légère baisse). L'évolution à suivre dira s'il s'agit d'une pause ou d'une inversion des tendances.

---

<sup>2</sup> L'âge médian divise les apprenties et apprentis en deux groupes numériquement égaux, une moitié étant plus jeune et l'autre moitié est plus âgée, ce qui permet de corriger le biais des adultes entrant tardivement en apprentissage.

## 2.2. Indicateurs de moyens par public cible

Ces indicateurs permettent de vérifier si les prestations IOSP sont délivrées selon les objectifs fixés. Ils sont organisés par public cible : enseignantes et enseignants, psychologues conseillères et conseillers en orientation, milieux professionnels, parents et élèves.

### Public cible enseignantes et enseignants

Ces indicateurs visent à mesurer si la dotation horaire de l'IOSP augmente et si la formation continue des maîtres IOSP se renforce.

#### Dotation horaire

Objectifs et indicateurs	Valeur du rapport 2020	Valeur du rapport 2021	Valeur du rapport 2022	Valeur actuelle	HORIZON		
					Cible à court terme (2022)	Cible fin législature (2023)	Évolution souhaitée de l'indicateur
<b>Indicateurs de moyens</b> référence: année scolaire 2021-2022							
<b>2.1 Augmenter la dotation horaire pour l'IOSP</b>							
2.1.1 Nombre de périodes attribuées pour l'IOSP en 10 <sup>ème</sup> année							
a) LS	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	Identique
b) LC	0.5	0.5	1	1.5	1.5	1.5	Identique
c) CT	0.5	0.5	1	1.5	1.5	1.5	Identique
2.1.1 Nombre de périodes attribuées pour l'IOSP en 11 <sup>ème</sup> année							
a) LS	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	En hausse
b) LC	0.5	0.5	1	1.5	1.5	1.5	Identique
c) CT	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	Identique

#### 2.1.1 Périodes d'enseignement

Cet indicateur mesure le nombre de périodes d'enseignement spécifiques attribuées au cours d'IOSP.

A noter que **depuis la rentrée 2021 une période supplémentaire d'IOSP a été ajoutée à la grille horaire pour les 10<sup>ème</sup> CT et LC et les 11<sup>ème</sup> LC.**

Ce renforcement s'inscrit dans la logique du programme d'IOSP et en cohérence avec la démarche du recueil d'activités d'IOSP édité par le DIP et/ou du matériel complémentaire proposé par le groupe d'IOSP.

En 10e, les Classrooms alimentées par les psychologues conseillères et conseillers en orientation proposent d'autres pistes de travail. Cette période dédiée permet :

- de réaliser un travail différencié en lien avec l'évolution des constructions du projet des élèves,
- d'approfondir la découverte des métiers,
- d'anticiper la réflexion en donnant plus d'espace pour la réalisation d'un premier C.V. et du bilan d'orientation de fin de 10e.

En 11e, le matériel proposé par l'OFPC (logiciel Boss ton embauche - BTEA installé dans les établissements) propose d'autres pistes de travail. De plus, cette période donne plus d'espace pour le suivi des inscriptions à l'enseignement secondaire II.

En 11e CT plus particulièrement, elle permet un travail personnel différencié en lien avec l'évolution des constructions du projet des élèves et de leur travail personnel, qui implique l'élaboration d'un C.V. et d'une lettre de motivation, ainsi que la simulation d'un entretien de

candidature. Le travail personnel repose sur une étroite collaboration entre trois disciplines (IOSP, Informatique et Expression orale) et donne lieu à une note d'EVACOM.

**La cible des périodes d'enseignement IOSP est ainsi atteinte en 2022.**

**A noter que les membres du bureau du CIF auraient encore souhaité un renforcement pour les 11<sup>ème</sup> LS.**

## Formation continue

Objectifs et indicateurs	Valeur du rapport 2020	Valeur du rapport 2021	Valeur du rapport 2022	Valeur actuelle	HORIZON		
					Cible à court terme (2022)	Cible fin législature (2023)	Evolution souhaitée de l'indicateur
<b>Indicateurs de moyens</b>							
référence: année scolaire 2021-2022							
<b>2.1 Renforcer la formation continue des enseignant-e-s en IOSP</b>							
2.1.2 Taux de maîtres de classe du CO qui effectuent au moins une visite par année en entreprise dans le cadre de la formation continue ou qui suivent une formation catalogue	0%	-	-	-	50%	100%	En hausse
2.1.3 Taux de maîtres de classe du CO en activité qui ont participé à un recyclage IOSP	98%	100%	100%	100%	100%	100%	Identique
2.1.4 Nombre d'établissements qui organisent une demi-journée de formation annuelle	3	6	6	7	19	19	Maintenir à 19

### 2.1.2 Visites en entreprise

Cet indicateur mesure le pourcentage de maîtresses et maîtres IOSP ayant effectué au moins une visite d'entreprise ou qui suivent une **formation continue figurant au catalogue**. Les visites en entreprise permettent de faire découvrir le monde professionnel aux enseignantes et enseignants et devraient être davantage encouragées. A l'heure actuelle, toutes les formations continues sont **délivrées hors temps d'enseignement, ce qui représente un frein aux inscriptions. Les partenaires sociaux, représentés au sein du CIF, regrettent cet état de fait.**

Toutefois, la valeur de cet indicateur est à mettre en perspective avec les réalités du terrain. En effet, cette réalité témoigne de l'émergence d'une modalité informelle de formation, suite aux difficultés rencontrées pour organiser des formations continues depuis que ces dernières ne se déroulent plus sur le temps scolaire.

Les enseignantes et les enseignants sont très sollicités depuis plusieurs années pour accompagner les élèves aux événements IOSP tels que les JEMA ou encore les portes ouvertes des CFP. Par ailleurs, les établissements organisent des événements spécifiques tels que les ateliers jeunes (CO Gradelle) ou la journée des formations (CO Colombières), impliquant ainsi leurs enseignantes et enseignants. En 2021-2022, 18 établissements ont par exemple organisé des projets d'établissement. Il est raisonnable de penser que tous ces événements relatifs à l'IOSP induisent une formation indirecte et diminuent la nécessité pour le corps enseignant de découvrir les entreprises par des visites ou de s'inscrire à des formations supplémentaires. Concernant les nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants, ces dernières et derniers réalisent 4 visites lors du recyclage IOSP.

Dans la visée d'avoir une vision des maîtresses et maîtres de classe sur leur pratique IOSP, un questionnaire anonyme construit par la DGEO et l'OFPC pourra être diffusé aux établissements dans le courant de l'année 2022-2023 et établir ainsi le sentiment de compétence en IOSP du corps enseignant ainsi que sur les besoins de formation à renforcer.

### 2.1.3 Recyclage

Cet indicateur concerne les nouvelles maîtresses et nouveaux maîtres de classe, qui sont astreints à suivre la formation obligatoire intitulée « recyclage IOSP » composée de 6 modules et de 4 visites (incluant des modalités à distance pour s'adapter au contexte sanitaire). 52 nouvelles maîtresses ou nouveaux maîtres de classe ont suivi cette formation obligatoire durant l'année scolaire 2021-2022.

Cette formation étant obligatoire, la valeur de l'indicateur est de 100%.

### 2.1.4 Demi-journée de formation

Cet indicateur porte sur le nombre d'établissements qui ont organisé une demi-journée de formation à l'intention des enseignantes et enseignants IOSP. Ses objectifs sont la familiarisation avec le nouveau matériel pédagogique IOSP et les rencontres avec des représentantes et représentants du monde de l'entreprise.

L'indicateur n'est pas forcément représentatif des réalités terrains, certains établissements privilégiant d'autres modalités que la demi-journée de formation (organisation de journées spécifiques, comme indiqué précédemment, ou simplement des séances entre la ou le RD et le corps enseignant). Selon la culture de l'établissement, la nature et le format défini de la formation pourra différer et ainsi ne pas entrer dans la définition de cet indicateur.

## Public cible conseillères et conseillers de l'OFPC

Ces indicateurs permettent de mesurer si les psychologues conseillères et conseillers en orientation (PSYCOSP) et les conseillères et conseillers en formation de Go-Apprentissage de l'OFPC interviennent en classe et de suivre le nombre d'élèves du CO reçus en entretien individuel.

En 2021-22, 13 établissements faisaient partie de Go-Apprentissage. L'objectif stratégique est qu'en fin de législature les 19 établissements du CO soient pourvus de ce dispositif. A noter qu'à la rentrée 2022, cinq établissements supplémentaires ont rejoint Go-Apprentissage, portant leur nombre à un total de 18 sur les 19 que comporte le CO : 8 sur des postes fixes inscrits au budget et 10 sur des postes d'auxiliaires.

**A relever que 27% des élèves de 11<sup>e</sup> sont reçus par les conseillères et conseillers de Go-Apprentissage, alors que seulement 3.8% signent effectivement un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Ce constat rejoint celui du manque général de places d'apprentissage à Genève (seuls 1.7% des emplois sont occupés par des apprentis à Genève contre 4.5% en moyenne suisse). Ceci a notamment comme conséquence une concurrence plus vive de ces jeunes avec ceux plus âgés (la moyenne d'entrée en apprentissage est de 20 ans).**

## Participation des conseillères et conseillers de l'OFPC

Objectifs et indicateurs	Valeur du rapport 2020	Valeur du rapport 2021	Valeur du rapport 2022	Valeur actuelle	HORIZON		
					Cible à court terme (2022)	Cible fin législature (2023)	Evolution souhaitée de l'indicateur
Indicateurs de moyens référence : années scolaires 2021-2022							
<b>2.2 Renforcer la collaboration des conseiller·ères de l'OFPC dans la délivrance des prestations IOSP</b>							
2.2.1 Nombre moyen d'interventions en classe							
a) en 10 <sup>ème</sup> année	0	0,6	3	3,3	3 interventions plan p/classe		Identique
b) en 11 <sup>ème</sup> année	1	1,3	2,4	2,2	2 interventions plan p/classe		Identique
2.2.2 Taux d'élèves reçus par les PSYCOSP							
a) en 10 <sup>ème</sup> année	6%	5%	11%	9%	10%	15%	En hausse
b) en 11 <sup>ème</sup> année	42%	43%	44%	39%	40%	35%	En baisse

### 2.2.1 Interventions en classe

Les interventions en classe ont été introduites en lien avec le déploiement du nouvel article 79 de la LIP, soit d'abord pour les 10<sup>ème</sup> en 2019-2020, puis pour les 11<sup>ème</sup> en 2020-2021.

Pour la deuxième année consécutive, trois interventions en moyenne de séquences pédagogiques d'IOSP ont été réalisées par l'OFPC dans les classes de 10<sup>ème</sup> année. Elles ont été menées principalement par les psychosp et secondairement par les conseillères et conseillers en formation de Go-Apprentissage.

En 11<sup>ème</sup>, dans la règle, les psychosp ont fait un passage en classe en début d'année scolaire. Les autres interventions ont été faites par les conseillères et conseillers en formation. A noter que ces derniers sont aussi passés une fois dans toutes les classes des 6 établissements ne faisant pas partie du dispositif Go-Apprentissage, pour présenter l'apprentissage et les démarches de recherche d'une place d'apprentissage.

**Pour la deuxième année consécutive, les cibles du nombre d'intervention en classe pour les élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années sont atteintes.**

### 2.2.2 Taux d'élèves reçus

Cet indicateur mesure le taux d'élèves ayant eu au moins un entretien avec une ou un psychosp sur l'ensemble des élèves de l'année de scolarité en question.

**Pour les élèves de 10<sup>ème</sup>, avec 9%, ce taux s'approche de la cible fixée à 10%.** L'enjeu, comme c'est le cas dans les autres cantons romands, est de mettre l'accent du processus d'orientation sur la 10<sup>ème</sup> année. A titre indicatif, ce taux est largement inférieur à celui observé dans les autres cantons romands.

**Pour les élèves de 11<sup>ème</sup>, le taux a légèrement baissé pour atteindre 39%.** A noter que cette diminution reflète davantage la capacité des psychosp à répondre à la demande des élèves qu'une réelle baisse de la demande. La constitution de listes d'attente et le recours à une priorisation des demandes à partir du souhait ou de la nécessité d'élaborer un projet d'apprentissage reste en effet courante. L'objectif à terme est d'augmenter progressivement le nombre d'élèves qui consultent déjà en 10<sup>ème</sup> année (au détriment de ceux qui consultent en 11<sup>ème</sup>) pour les inciter à initier plus tôt les démarches d'orientation.

## Public cible milieux professionnels

L'objectif de ces indicateurs est de mesurer si les milieux professionnels participent davantage à des événements organisés à l'intention des élèves du CO.

### Participation des milieux professionnels

Objectifs et indicateurs	Valeur du rapport 2020	Valeur du rapport 2021	Valeur du rapport 2022	Valeur actuelle	HORIZON		
					Cible à court terme (2022)	Cible fin législature (2023)	Evolution souhaitée de l'indicateur
<b>Indicateurs de moyens</b> référence: année scolaire 2021-2022							
<b>2.3 Renforcer la participation des milieux professionnels</b>							
2.3.1 Nombre d'événements assurés par les entreprises ou associations professionnelles dans les CO	--	--	--	--	--	--	--
2.3.2 Nombre d'événements organisés conjointement par les CFP et les entreprises / associations professionnelles	--	--	--	--	--	--	--
2.3.3 Nombre de visites proposées par les CFP pour les élèves du CO	--	--	--	--	--	--	--
2.3.4 Nouvelles entreprises offrant des places d'apprentissage	207	251	209	273	~250	~300	En hausse

#### 2.3.1 à 2.3.3 Événements organisés

Suite à la proposition du CIF, des référentes et référents métiers IOSP issus des milieux professionnels, ont été nommés par les associations professionnelles pour représenter chacun des 7 pôles de formation afin de faciliter l'organisation d'activités IOSP. Ils ont pris leurs fonctions en février 2022. La coordination et le pilotage du dispositif sont assurés par l'Association paritaire pour la formation professionnelle UAPG-CGAS (APFP).

La plateforme numérique « monparcours.ch », a été développée afin de faciliter la mise en réseau des partenaires et collecter les données nécessaires pour alimenter les indicateurs, qui pourraient évoluer dans le temps. Dans un premier temps, cette plateforme sera prioritairement destinée aux élèves des cycles d'orientation puis après réévaluation des besoins, elle pourrait bénéficier aux élèves d'autres structures (ECG, Collège, Parcours individualisés, etc.).

Ci-dessous les indicateurs qui ont été identifiés durant la phase projet :

- Le nombre d'événements organisés sur l'année scolaire
- Le nombre d'événements proposés par les milieux professionnels
- Le nombre d'événements par pôles de formation
- Le nombre d'événements demandés par les établissements scolaires
- Le degré et la section des élèves visés par les activités
- Le nombre total d'élèves ayant participé aux activités
- Le format d'événement organisé (séance d'information, village des métiers, etc.)

Ces éléments pourront être renseignés lors de la prochaine édition du rapport.

A noter que seules les activités IOSP initiées via monparcours.ch pourront faire l'objet d'une analyse. En effet, les activités organisées informellement par les partenaires et les répondants des cycles ne pourront pas être recensés.

La plateforme GEstage, développée par l'APFP en collaboration avec l'OFPC, est destinée à tous les élèves du secondaire I et II. Elle a été activée en janvier 2023 et sa promotion auprès du grand public est en cours. L'objectif est une mise en œuvre systématique dès l'année scolaire 2023-2024.

GEstage centralisera les places de stages découverte proposées par les entreprises et les centres de formation professionnelle et permettra de recenser les indicateurs ci-dessous :

- Le nombre de stages organisés en 2023 par pôles de formation
- Le nombre d'entreprises ayant proposé des stages en 2023
- Le degré de scolarité (la filière) des stagiaires (au CO / post-CO)

Seuls les stages organisés via GEstage.ch pourront faire l'objet d'une analyse. En effet, les stages organisés par les élèves via leur réseau privé, ne pourront pas être recensés.

### 2.3.4 Nouvelles entreprises offrant des places d'apprentissage

Cet indicateur mesure le nombre de nouvelles entreprises offrant des places d'apprentissage pour la première fois à la rentrée 2021-2022.

**A la rentrée 2022, 273 nouvelles entreprises ont offert des places d'apprentissage.** Ce chiffre est en augmentation et se rapproche de la cible de fin de législature (environ 300).

Cette progression peut s'expliquer par la reprise économique post crise sanitaire. A noter également que la prospection et la remobilisation des entreprises ont été renforcées dans le cadre du plan de soutien apprentissage avec l'aide financière de la Confédération.

Il n'existe à ce jour pas de données suffisamment précises pour identifier la part de nouvelles places d'apprentissage proposées spécifiquement aux jeunes du CO.

**Le Bureau du CIF estime qu'une campagne de sensibilisation et promotion de l'apprentissage est à mener auprès des entreprises.** A Genève, le taux d'apprentis par rapport aux emplois (ETP) est de 1.7% en 2020, alors que la moyenne suisse se situe à 4.5% (source OFS 2023).

Dans ce contexte, la politique de l'apprentissage, adoptée par le Conseil d'Etat en 2021, vise à ce que l'Etat, les entités ayant un cercle d'action proche de l'Etat (TPG, HUG, SIG, etc.) et des entités subventionnées contribuent au développement de la formation professionnelle duale. A ce titre, elles doivent atteindre au minimum 4% de jeunes en formation par rapport à leurs effectifs (éligibles à former des apprenties et apprentis) et diversifier les formations proposées.

**Il s'agirait de trouver des mesures incitatives similaires pour encourager l'ensemble des entreprises genevoises à offrir plus de places d'apprentissage pour se rapprocher de la moyenne suisse. Une sensibilisation particulière pourrait être portée aux jeunes sortant de la scolarité obligatoire à l'image des SIG, qui depuis plusieurs années, n'engagent que des jeunes mineurs.**

## Public cible parents

### Participation des parents

Objectifs et indicateurs	Valeur du rapport 2020	Valeur du rapport 2021	Valeur du rapport 2022	Valeur actuelle	HORIZON		
					Cible à court terme (2022)	Cible fin législature (2023)	Evolution scolaire de l'indicateur
Indicateurs de moyens référence: année scolaire 2021-2022							
2.4 Améliorer l'information et anticiper l'information dès la 10 <sup>ème</sup> année							
2.4.1 Séance de présentation du système de formation aux parents de 10 <sup>ème</sup> année par des experts de l'OFPC	3	18	18	18	19 (1 par année par CO)	19 (1 par année par CO)	En hausse
2.4.2 Taux de parents ayant participé à une séance	-	43%	-	48%	80%	100%	En hausse

Les parents sont des acteurs centraux dans l'aide au choix scolaire ou professionnel de leur enfant.

Ces indicateurs permettent de suivre la mise en place de séances spécifiques et centralisées de présentation du système de formation aux parents de 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> année, avec un accent



particulier sur les filières professionnelles et leurs passerelles. Ils mesurent également la participation des parents à ces séances.

### 2.4.1 Séances de présentation du système de formation

Les soirées parents ont pu se dérouler comme prévu, avec notamment la participation du SISF et de la CDFP, sur demande des directions. La présence de directrices et directeurs CFP aux soirées parents a été fortement appréciée par les directions. Afin de renforcer les collaborations autour de ces soirées le collège de Genève, ainsi que l'ECG ont été associés pour y participer dès la rentrée 2022.

### 2.4.2 Participation aux séances

A ce stade, aucun capteur spécifique n'a pu être mis en place dans les établissements pour mesurer clairement le taux de parents présents aux soirées parents. Néanmoins, selon les estimations des référentes et référents de discipline, 40% des parents des élèves de 10<sup>e</sup> y ont assisté, de même que 56% des parents de 11<sup>e</sup>.

### Public cible élèves

Ces indicateurs permettent de mesurer si les élèves :

- participent aux manifestations d'information et de promotion des métiers;
- effectuent des stages;
- réalisent le bilan d'orientation de 10<sup>e</sup> année.

### Participation des élèves

Objectifs et indicateurs	Valeur du rapport 2020	Valeur du rapport 2021	Valeur du rapport 2022	Valeur actuelle	HORIZON		
					Cible à court terme (2022)	Cible fin législature (2023)	Evolution souhaitée de l'indicateur
Indicateurs de moyens référence: année scolaire 2021-2022							
<b>2.5 Inciter à participer à des événements, à faire des stages et concrétiser un choix</b>							
2.5.1 Taux d'élèves ayant visité un CFP en 10 <sup>ème</sup> et 11 <sup>ème</sup>	10%	~1'442 visites d'élèves (17%)	~1'500 visites d'élèves (18 %)	~1'900 visites d'élèves (23%)	40%	65%	En hausse
2.5.2 Taux d'élèves ayant participé à des événements de promotion de l'apprentissage par année de scolarité	100%	-	44%	52%	80%	90%	En hausse
2.5.3 Nombre de stages effectués par les élèves du CO* *2020 : Taux d'élèves de 11CT et 11LC ayant effectué au moins 1 stage	80%	2'111	1'414	2'089	~4'000	~4'300	En hausse
2.5.4 Taux d'élèves ayant réalisé un bilan d'orientation en 10 <sup>ème</sup>	-	-	48%	51%	100%	100%	En hausse

### 2.5.1 Visites des CFP

Près de 1'000<sup>3</sup> élèves ont visité les portes ouvertes des CFP en janvier 2022. Cette première édition post-covid a suscité un vif intérêt auprès des jeunes. Pour cette édition, ce sont essentiellement les 10<sup>e</sup> qui ont été encouragés à participer aux portes ouvertes.

A noter que les CFP ont activement contribué aux JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Arts au pavillon Sicli) avec la présentation de divers stands ayant attiré 500 élèves du CO.

### 2.5.2 Participation à des événements

De nombreux établissements ont participé à des événements partenaires ou organisé des événements internes, comme le présente la cartographie IOSP (en annexe) :

- Intervention du CFP Santé-Social - Infotruck tous degrés, et visites en classe pour les 11<sup>e</sup>;
- Village des Métiers 10<sup>ème</sup>, présentations CFP 11<sup>ème</sup>, incluant des présentations d'entreprises formatrices 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup>;
- Présentation à l'aula des apprentissages dans les métiers de la banque et des apprentissages à l'Etat de Genève;
- Visages de l'Apprentissage (Go-Apprentissage) et Ateliers Jeunes;
- Présentation d'écoles professionnelles.

L'événement majeur de promotion des métiers et des formations, **l'exposition cité-métiers.ch**, qui aurait dû se tenir en novembre 2021, a dû être malheureusement **reportée en 2022** en raison du contexte sanitaire. Cet important événement s'est déroulé du 22 au 27 novembre 2022.

### 2.5.3 Stages

Cet indicateur prend en compte l'ensemble des élèves du CO ayant effectué une demande d'enregistrement de stage, toutes sections et années confondues. Rappelons que l'accès au stage est désormais ouvert aux élèves de 10<sup>ème</sup>, pour un déroulement qui devrait se situer idéalement entre le deuxième semestre de 10<sup>e</sup> année et le premier semestre de 11<sup>e</sup>.

Après deux années scolaires successives marquées par une forte baisse des demandes, en lien direct avec les contraintes imposées par la situation sanitaire, les stages sont repartis à la hausse en 2021-2022 avec 2089 demandes enregistrées pour les élèves du CO, celles et ceux de 11<sup>e</sup> y étant toujours majoritairement représentés. On notera également que le flux d'élèves stagiaires reste très variable quantitativement selon les établissements.

---

<sup>3</sup> Il est difficile de comparer ce chiffre avec la précédente édition qui s'est tenue en ligne. A noter que le taux de 23% porte uniquement sur les élèves de 10<sup>e</sup>.

#### 2.5.4 Bilan d'orientation

L'objectif du bilan d'orientation de 10<sup>ème</sup> année, introduit à la rentrée 2019-2020, est de mettre la ou le jeune en démarche d'orientation en l'incitant à se poser des questions concrètes sur son projet scolaire ou professionnel. Le bilan comporte deux parties, l'une pour les élèves et l'autre pour les parents qui sont ainsi invités à se positionner par rapport au projet de leur enfant. L'ensemble des élèves et parents doivent rendre ce bilan rempli et signé à l'enseignante ou l'enseignant.

Une analyse systématique effectuée dans un des 19 établissements montre que 78% des élèves ont rempli le bilan d'orientation et 91% de leurs parents ont à leur tour complété le bilan.

Pour cette troisième année d'utilisation du bilan, son **appropriation est en progression, avec encore une grande disparité selon les établissements et les regroupements**. Une analyse portant sur un seul CO relève que 35% des élèves de 10<sup>e</sup> se déclarent être intéressées ou intéressés par un apprentissage, dont la moitié, soit 17%, en filière duale.

## 4. CONCLUSION

Le dispositif IOSP a connu plusieurs évolutions positives pendant cette quatrième année d'observation dont notamment la poursuite de l'élargissement du dispositif Go-Apprentissage (18 cycles sur 19), le renforcement de la période d'IOSP à la grille horaire (à part pour les 11<sup>e</sup> LS) et du contenu d'enseignement délivré par les maîtresses et maîtres IOSP, le maintien des interventions en classe par les conseillères et conseillers de l'OFPC, ainsi que le développement de plateformes numériques permettant de faciliter l'information et l'orientation du public (monparcours.ch) et la recherche de places de stages (GEstage.ch) par l'APFP.

Néanmoins, malgré ces évolutions positives, force est de constater que la majorité des indicateurs se situent en dessous des cibles ambitieuses fixées. Globalement sur quatre ans les transitions vers les formations professionnelles, notamment duales, changent peu. Les faibles évolutions tendent à confirmer les tendances observables depuis assez longtemps, à savoir une diminution lente mais assez constante, des orientations directes du CO vers les formations professionnelles (notamment duales) avec des jeunes qui entrent à un âge de plus en plus avancé dans les formations duales soit pour la plupart, après être passés par d'autres segments de la formation secondaire II. Les observations de cette année semblent marquer un seuil (légère reprise des formations professionnelles plein-temps, âge d'entrée en apprentissage en très légère baisse). L'évolution à suivre dira si c'est une pause ou une inversion des tendances.

De récentes statistiques fournies par Go-Apprentissage montrent que 27% des élèves de 11<sup>ème</sup> s'intéressent à poursuivre leur filière dans la formation professionnelle alors que seuls un pourcentage minime (3.8%) signe un contrat dual. Cette situation s'explique notamment par le manque de places d'apprentissage duales à Genève. Rappelons à ce sujet que Genève est le canton qui connaît le taux d'apprenties et d'apprentis le plus bas de Suisse (1.7% contre 4.5% en moyenne Suisse) et un nombre très faible de places non repourvues (moins de 3%). Ce contexte est peu favorable pour les jeunes du CO qui sont en concurrence directe avec des profils plus âgés.

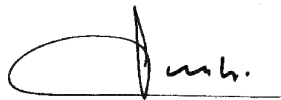
Pour augmenter et diversifier les places d'apprentissage, plusieurs pistes sont envisagées ou déjà en cours de réalisation : campagne de sensibilisation et de promotion de l'apprentissage auprès des entreprises, meilleure valorisation de la filière AFP, modalités de formations innovantes telles que les filières duales-mixtes, meilleure reconnaissance des formatrices et formateurs en entreprise, mesure permettant de favoriser les entreprises formatrices lors des procédures d'adjudications des marchés publics (gré à gré et sur invitation), ainsi que la mise en place de mesures incitatives voire contraignantes, par exemple sur le modèle de la politique de l'apprentissage de l'Etat de Genève<sup>4</sup>.

Le CIF poursuit ses réflexions en vue de l'évolution des indicateurs et du rapport pour la prochaine législature.

Pour le bureau du CIF



Filipa Chinarro  
Présidente



Frank Sobczak  
Vice-Président

#### 4. ANNEXES

Annexe 1 : Tableau de synthèse des indicateurs

Annexe 2 : Cartographie des événements IOSP

---

<sup>4</sup> La politique de l'apprentissage, adoptée par le Conseil d'Etat en 2021, vise à ce que l'Etat, les entités ayant un cercle d'action proche de l'Etat (TPG, HUG, SIG, etc.) et des entités subventionnées contribuent au développement de la formation professionnelle duale. A ce titre, elles doivent atteindre au minimum 4% de jeunes en formation par rapport à leurs effectifs (éligibles à former des apprenties et apprentis) et diversifier les formations proposées (en terme de professions et de filières (AFP, CFC, PAI).

## Annexe 1 Tableau de synthèse des indicateurs IOSP (données 2022 pour rapport 2023)

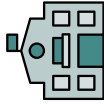
(4ème rapport du bureau du CIF à la Commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport du Grand Conseil)

Objectifs et indicateurs	Valeur du rapport 2020	Valeur du rapport 2021	Valeur du rapport 2022	Valeur actuelle	HORIZON		
					Cible à court terme (2022)	Cible fin législature (2023)	Evolution souhaitée de l'indicateur
<b>Indicateurs de performance</b> référence: année 2022							
<b>1.1 Suivre l'évolution des orientations à la fin du CO et la linéarité des parcours</b>							
1.1.1 Taux d'entrée en FP à l'issue de la 11 <sup>ème</sup>	19%	18.5%	17.7%	18.1%	20%	22%	En hausse
a) Taux d'entrée en FP duale à l'issue de la 11 <sup>ème</sup>	4%	3.9%	3.8%	3.8%	6%	8%	En hausse
<b>1.2 Assurer une cohérence dans le choix d'orientation à la sortie du CO et à la fin de la 1ère année dans l'ESII</b>							
1.2.1 Taux de transfert à l'issue de la 1ère année de l'ESII	10.4%	9.2%	10.2%	11%	10%	9%	En baisse
1.2.2 Âge d'entrée en apprentissage dual							
a) Âge moyen	20.2 ans	20.3 ans	20.5 ans	20.3 ans	-	-	En baisse
b) Âge médian	19.3 ans	19.4 ans	19.5 ans	19.2 ans	-	-	En baisse
<b>Indicateurs de moyens</b> référence: années scolaires 2021-2022							
<b>Public cible</b>							
<b>2.1 Augmenter la dotation horaire pour l'IOSP</b>							
2.1.1 Nombre de périodes attribuées pour l'IOSP en 10 <sup>ème</sup> année							
a) LS	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	Identique
b) LC	0.5	0.5	1	1.5	1.5	1.5	Identique
c) CT	0.5	0.5	1	1.5	1.5	1.5	Identique
2.1.1 Nombre de périodes attribuées pour l'IOSP en 11 <sup>ème</sup> année							
a) LS	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	En hausse
b) LC	0.5	0.5	1	1.5	1.5	1.5	Identique
c) CT	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	Identique
<b>2.1 Renforcer la formation continue des enseignant-e-s en IOSP</b>							
2.1.2 Taux de maîtres de classe du CO qui effectuent au moins une visite par année en entreprise dans le cadre de la formation continue ou qui suivent une formation catalogue	0%	-	-	-	50%	100%	En hausse
2.1.3 Taux de maîtres de classe du CO en activité qui ont participé à un recyclage IOSP	98%	100%	100%	100%	100%	100%	Identique
2.1.4 Nombre d'établissements qui organisent une demi-journée de formation annuelle	3	6	6	7	19	19	Maintenir à 19
<b>2.2 Renforcer la collaboration des conseiller-è-res de l'OFPC dans la délivrance des prestations IOSP</b>							
2.2.1 Nombre moyen d'interventions en classe							
a) en 10 <sup>ème</sup> année	0	0.6	3	3.3	3 interventions p/an p/classe		Identique
b) en 11 <sup>ème</sup> année	1	1.3	2.4	2.2	2 interventions p/an p/classe		Identique
2.2.2 Taux d'élèves reçus par les PSYCOSP							
a) en 10 <sup>ème</sup> année	6%	5%	11%	9%	10%	15%	En hausse
b) en 11 <sup>ème</sup> année	42%	43%	44%	39%	40%	35%	En baisse
<b>2.3 Renforcer la participation des milieux professionnels</b>							
2.3.1 Nombre d'événements assurés par les entreprises ou associations professionnelles dans les CO	-	-	-	-	-	-	-
2.3.2 Nombre d'événements organisés conjointement par les CFP et les entreprises / associations professionnelles	-	-	-	-	-	-	-
2.3.3 Nombre de visites proposées par les CFP pour les élèves du CO	-	-	-	-	-	-	-
2.3.4 Nouvelles entreprises offrant des places d'apprentissage	207	251	209	273	~250	~300	En hausse
<b>2.4 Améliorer l'information et anticiper l'information dès la 10<sup>ème</sup> année</b>							
2.4.1 Séance de présentation du système de formation aux parents de 10 <sup>ème</sup> année par des experts de l'OFPC	3	18	18	18	19 (1 par année par CO)	19 (1 par année par CO)	En hausse
2.4.2 Taux de parents ayant participé à une séance	-	43%	-	48%	80%	100%	En hausse
<b>2.5 Inciter à participer à des événements, à faire des stages et concrétiser un choix</b>							
2.5.1 Taux d'élèves ayant visité un CFP en 10 <sup>ème</sup> et 11 <sup>ème</sup>	10%	~1442 visites d'élèves (17%)	~1500 visites d'élèves (18%)	~1'000 visites d'élèves (23%)	40%	65%	En hausse
2.5.2 Taux d'élèves ayant participé à des événements de promotion de l'apprentissage par année de scolarité	100%	-	44%	52%	80%	90%	En hausse
2.5.3 Nombre de stages effectués par les élèves du CO*							
*2020 : Taux d'élèves de 11CT et 11LC ayant effectué au moins 1 stage	80%	2'111	1'414	2'089	~4'000	~4'300	En hausse
2.5.4 Taux d'élèves ayant réalisé un bilan d'orientation en 10 <sup>ème</sup>	-	-	48%	51%	100%	100%	En hausse

# Cartographie des actions IOSP 2021-2022 au CO



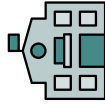
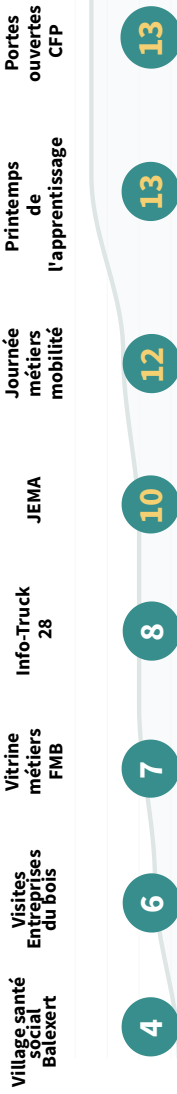
## Dispositifs



Nombre d'établissements



## Offres partenaires



Nombre d'établissements